



## DT FLAMME - EURL THIERRY DAVAINÉ

(Siret : 79926726500012)

M. DAVAINÉ

53 rue Calmette et Guerin  
42510 BUSSIERES

Entreprise titulaire de la qualification

### Qualibois module Eau

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois raccordés au réseau hydraulique (chaudières manuelles, chaudières automatiques, etc.) et des poêles

*Période couverte par le certificat : 23 mai 2022 au 23 mai 2023*

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 04/12/2021 : 142169047 P 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)

- décennale au 04/12/2021 : 142169047 P 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)

### Qualibois module Air

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois indépendants (inserts, poêles, etc.)

*Période couverte par le certificat : 08 février 2022 au 08 février 2023*

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 04/12/2021 : 142169047 P 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)

- décennale au 04/12/2021 : 142169047 P 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)



### Numéro Qualibois : QB/46992

Forme juridique : EURL

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 05 mai 2022

**Gaël Parrens,**  
Président de l'instance de qualification

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00049

**Qualibois** est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIBOIS n° 009007171 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42



Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 23 mai 2023 pour Qualibois module Eau, 08 février 2026 pour Qualibois module Air